Publié le : 07/07/2026

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_127-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 6 juillet 2026

L'an, deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs Gwénaëlle AOUTIN, Adeline BRIVE, Anne JOSEPH, Mauricette DIRR, Chihaidine HAMOUZA, Arnaud REVAULT, David AILLET, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC, Guy HEURTAULT.

Etaient absents excusés :
Mesdames et messieurs. Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN.

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Madame Emmanuelle BAZIN donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Monsieur Matthieu MOISAN donne procuration à Madame Adeline BRIVE
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Madame Natacha CARRO

Secrétaire de séance : Patrick MENARD

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_127-DE

CM 02.07.2026	Proposition d'acquisition d'une parcelle à Mr Pierrick ALLEE, à Mme Maryvonne MORDEL, et à Mme Martine GOUZAUT	**Délibération n°2026-127**

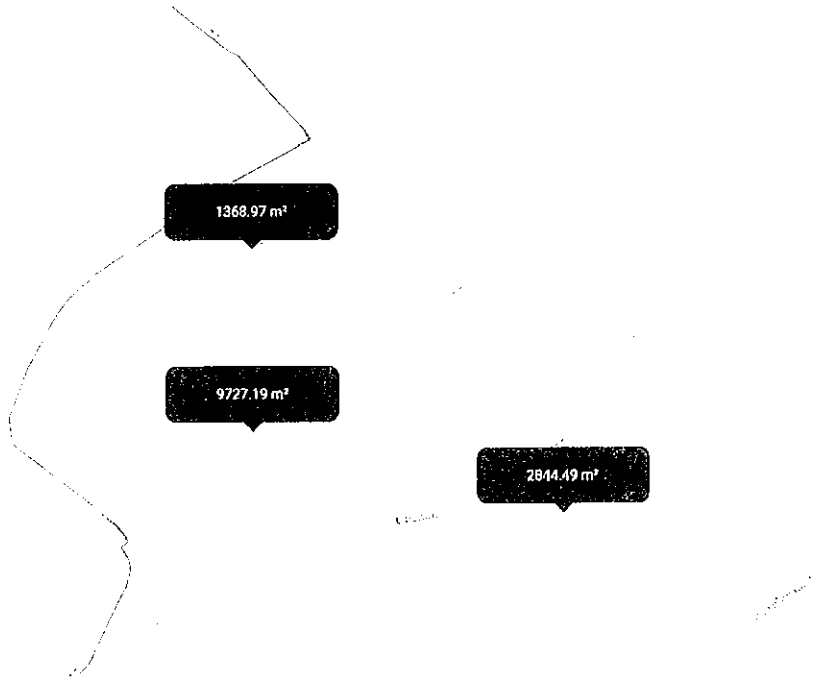
Rapporteur : Guy HEURTAULT

Monsieur l'adjoint en charge des travaux et de la sécurité rappelle au conseil municipal que la commune, dans le cadre de l'organisation de ses manifestations ou de l'organisation de manifestations par des associations, a besoin de parking de délestage.

Un parking a été créé dans ce but lors du projet d'aménagement du site de VTT aux roches blanches. Cet espace est bien situé et rempli considérablement bien son rôle de stationnement de délestage. Il serait souhaitable de poursuivre cet aménagement en agrandissant ce site et en permettant un sens unique de circulation, ainsi que de permettre des départs des courses de VTT sur la parcelle de Mme GOUZAUT.

Le conseil est sollicité pour donner son accord pour proposer l'acquisition des parcelles suivantes au prix de 1 € le m^2 :

- 125 ZI 352, propriétaire Mr Pierrick ALLEE, environ 9 727.19 m^2
- 125 ZI 124, propriétaire Mme Maryvonne MORDEL, environ 1 368.97 m^2
- 125 ZI 240, propriétaire Mme Martine GOUZAUT, environ 2 844.49 m^2



Sur la base de cette délibération, les propriétaires vont être contactés. Si un accord des propriétaires intervenait, le conseil municipal serait de nouveau sollicité pour autoriser l'acquisition.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_127-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (22 voix)

Décide,

- **De faire une offre d'acquisition à Mr Pierrick ALLEE, Mme Maryvonne MORDEL et Mme Martine GOUZAUT, au prix de 1 € le m²**
- **De prendre à charge l'ensemble des frais notariés et de géomètre, liés à cette acquisition**
- **D'autoriser le Maire ou la 1ère adjointe à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement du dossier dont notamment la proposition d'offre, le compromis de vente et l'acte de vente**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire



Gwénaëlle AOUTIN

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20260702-DE_2026_127-DE